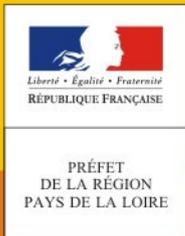


Comité régional SCAP Pays de la Loire

Les suites de la démarche

**DREAL Pays de la Loire
Nantes - 26 septembre 2014**



Les suites de la démarche

Atlas des territoires à enjeu pour la conservation de la biodiversité en Pays de la Loire

- mise en ligne de l'atlas sur le site internet DREAL à partir du 29/09/2014

<http://www.donnees.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/>

1^{ère} phase (09/2014) : carte secteurs SCAP ; pour chaque secteur SCAP : nom, liste d'espèces, occupation du sol, protection/gestion existante

2^{ème} phase (01/2015) : fiche descriptive (localisation, intérêt écologique, menaces, mesures de gestion/protection existantes)

3^{ème} phase : atlas des territoires à fort enjeu pour la géodiversité

A plus long terme : mise à jour de la base de données, réflexion sur les habitats

- publication DREAL

Les suites de la démarche

Dans le cadre d'un **groupe de travail** composé des acteurs institutionnels impliqués dans les politiques de préservation de la biodiversité :

- **amender** si nécessaire ce premier travail sur la base de connaissances nouvelles,
 - identifier et hiérarchiser des secteurs susceptibles de nécessiter des **protections complémentaires**
 - réfléchir **collectivement** sur le choix de l'outil le plus adapté pour répondre aux enjeux identifiés
 - renforcer l'**harmonisation** des différentes politiques de préservation de la biodiversité
- **valoriser** les actions concernant les espaces protégés

Les suites de la démarche

- Groupe de travail « acteurs institutionnels Biodiversité » :

2 réunions par an

- Comité régional SCAP :

1 réunion par an

Et après la SCAP ?

Travail à une échelle plus précise avec l'ensemble des acteurs du territoire concernés